



Déclaration de l'UNSA-Education au CTSD du 7 septembre 2017

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

L'UNSA-Education tient tout d'abord à souhaiter une bonne rentrée à toute la communauté éducative Iséroise et plus particulièrement à celle du collège Lucie Aubrac suite à l'évènement regrettable qu'elle a subi.

Concernant la carte scolaire, nous avons salué positivement, la dotation de 43 ETP accordée à notre département pour cette rentrée 2017. Celle-ci demeurera insuffisante pour améliorer significativement le P/E toujours aussi faible dans le premier degré en Isère. Il restera encore des écoles avec des classes trop chargées, où l'engagement de nos collègues palliera le manque de moyens.

A la lecture des documents préparatoires de ce comité technique, 52 mesures sont proposées :

- 24 attributions, 3 annulations de retrait, 11 annulations de retrait éventuel, 3 annulations d'attribution éventuelle et 11 retraits.

Ce différentiel positif va permettre de lever l'incertitude qui pesait sur ces écoles durant l'été et aussi de procéder aux dernières affectations de rentrée...

L'UNSA-Education restera attentive quant aux moyens en remplacement compte tenu de la tension annoncée en termes de ressource humaine lors du GT du 31 août dernier.

Nous déplorons aussi que deux compléments de service à mi-temps de maître E sur la circonscription de Grenoble 5 ne soient pas pourvus à ce jour.

La mesure « 100% de réussite en CP » en REP+, louable, ne doit cependant pas légitimer des CP surchargés en milieu ordinaire. Certaines remontées de terrain appellent à la vigilance.

D'autre part, la suppression annoncée par le ministère de nombreux contrats aidés nous laisse craindre une disparition à brève échéance des EVS ayant une mission d'aide administrative en Isère. Cette mission a toujours été la variable d'ajustement de la politique d'emploi aidé. Une disparition contribuerait à la dégradation des conditions de travail des directeurs d'école. **L'UNSA Education** souhaite le maintien de l'existant et la création à terme d'un secrétariat pérenne.

Pour nos collègues EVS qui se retrouvent au chômage au 1^{er} septembre, privés de rémunération et d'un accès à l'emploi, la situation est dramatique. S'ils sont toujours éligibles à un CUI, nous demandons pour eux un ré-emploi dans les meilleurs délais.

Pour l'UNSA-Education

Serge RAVEL
Patrick MAUREY